

Certifié conforme à l'acte transmis au contrôle de légalité



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de la Communauté Urbaine Grand Dijon

Séance du jeudi 9 avril 2015

Pour le Président, le Vice-Président : M. PRIBETICH

Secrétaire de séance : Mme BLANC

Convocation envoyée le 2 avril 2015

Publié le 10 avril 2015

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 79

Nombre de présents participant au vote : 58

Nombre de membres en exercice : 79

Nombre de procurations : 15

SCRUTIN : POUR : 73

ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

NE SE PRONONCE PAS : 0

Membres présents :

M. Pierre PRIBETICH	Mme Stéphanie MODDE	M. François NOWOTNY
M. Jean ESMONIN	Mme Christine MARTIN	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET
Mme Nathalie KOENDERS	Mme Danielle JUBAN	Mme Florence LUCISANO
M. Rémi DETANG	Mme Lê Chinh AVENA	M. Jean DUBUET
Mme Catherine HERVIEU	Mme Hélène ROY	Mme Anne PERRIN-LOUVRIER
M. José ALMEIDA	M. Georges MAGLICA	M. Jacques CARRELET DE LOISY
M. François DESEILLE	M. Joël MEKHANTAR	M. Nicolas BOURNY
M. Michel JULIEN	Mme Nuray AKPINAR-ISTIQUAM	M. Jean-Michel VERPILLOT
M. Frédéric FAVERJON	M. Jean-Yves PIAN	Mme Corinne PIOMBINO
M. Didier MARTIN	Mme Océane CHARRET-GODARD	M. Jean-Louis DUMONT
M. Dominique GRIMPRET	Mme Anne ERSCHENS	M. Patrick BAUDEMONT
M. Michel ROTGER	Mme Chantal OUTHIER	M. Dominique SARTOR
M. Jean-Patrick MASSON	M. Emmanuel BICHOT	Mme Anaïs BLANC
Mme Badiâ MASLOUHI	Mme Frédérika DESAUBLIAUX	M. Damien THIEULEUX
M. André GERVAIS	Mme Sandrine RICHARD	Mme Michèle LIEVREMONT
Mme Anne DILLENSEGER	M. Thierry FALCONNET	M. Philippe BELLEVILLE
M. Charles ROZOY	Mme Claudine DAL MOLIN	Mme Noëlle CABBILLARD
M. Jean-Claude GIRARD	Mme Louise BORSATO	M. Cyril GAUCHER.
M. Patrick MOREAU	M. Louis LEGRAND	
M. Abderrahim BAKA	M. Patrick ORSOLA	

Membres absents :

M. Jean-François DODET	M. Alain MILLOT pouvoir à M. Pierre PRIBETICH
M. Laurent BOURGUIGNAT	M. Patrick CHAPUIS pouvoir à M. Michel ROTGER
Mme Catherine VANDRIESSE	Mme Colette POPARD pouvoir à Mme Nuray AKPINAR-ISTIQUAM
M. François HELIE	M. Benoît BORDAT pouvoir à Mme Océane CHARRET-GODARD
M. Roland PONSAA	M. François REBSAMEN pouvoir à Mme Nathalie KOENDERS
M. Gaston FOUCHERES	Mme Françoise TENENBAUM pouvoir à M. Georges MAGLICA
	M. Laurent GRANDGUILLAUME pouvoir à Mme Badiâ MASLOUHI
	Mme Chantal TROUWBORST pouvoir à M. François DESEILLE
	Mme Sladana ZIVKOVIC pouvoir à Mme Christine MARTIN
	M. Alain HOUPERT pouvoir à Mme Anne ERSCHENS
	M. Édouard CAVIN pouvoir à Mme Frédérika DESAUBLIAUX
	M. Hervé BRUYERE pouvoir à M. Patrick MOREAU
	Mme Céline TONOT pouvoir à M. José ALMEIDA
	M. Jean-Philippe MOREL pouvoir à Mme Anne PERRIN-LOUVRIER
	M. Gilbert MENUT pouvoir à M. Abderrahim BAKA.

OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET ATTRACTIVITE

BIM (Building Information Modeling) - Etude marketing Bourgogne sur le « BIM et les objets connectés »

Depuis l'automne 2014, le Conseil régional de Bourgogne, les CCI de Bourgogne (CCI21 et CCIB) et Dijon Développement, rejoints depuis par l'agence NTIC Bourgogne et le Cluster Gestion Active des Bâtiments en Bourgogne (GA2B) ont amorcé une réflexion sur la mise en valeur des compétences locales et régionales dans le domaine des maquettes numériques (aussi appelé BIM, Building Information Modeling).

En effet, ce domaine est en fort développement, poussé par les possibilités offertes en matière de gestion des patrimoines bâtis des collectivités et grandes entreprises. Par ailleurs, la directive européenne de 2014 sur les marchés publics promeut sa généralisation.

Dijon et la Bourgogne ont acquis dans ce domaine une certaine notoriété. A titre d'exemple, l'entreprise Activ3D, localisée à Dijon, a été sélectionnée par le gouvernement dans le cadre du concours mondial de l'innovation. Le Conseil régional a également fait figure d'exemple en ayant modélisé l'ensemble de son patrimoine bâti (2 millions de m²), ce qui lui a valu de recevoir le trophée BIM d'or par le groupe moniteur en 2014. Le Cluster GA2B (Gestion Active des Bâtiments en Bourgogne) regroupe, pour sa part, un certain nombre d'entreprises proposant des solutions et des objets numériques pour le bâtiment.

Ce domaine étant encore émergent, aucun territoire ne s'est aujourd'hui clairement positionné sur cette activité d'avenir. Dijon et la Bourgogne ont de nombreux atouts pour le faire, à condition de l'affirmer rapidement. C'est l'objet de l'évènement à venir, prévu début 2016 pour sa première édition, et qui aura vocation à être récurrent.

Dans cet objectif, la première étape est de mener une étude visant à cartographier l'intégralité des entreprises et des compétences en la matière au niveau local et régional et d'en faire une analyse comparée des forces et des faiblesses par rapport aux acteurs présents sur les autres territoires.

Les résultats de cette étude, permettront, d'une part de déterminer les axes thématiques de l'évènement de promotion, et, d'autre part de servir de base à l'affirmation de la Bourgogne et du Grand Dijon comme territoire d'excellence en la matière.

La réalisation de l'étude fait appel aux ressources internes de la CCI21 pour un montant estimé à 10 500 € et à un consultant expert du domaine pour 14 000 €. Le Conseil régional de Bourgogne participe au financement à hauteur de 10 000 €. Il est demandé au Grand Dijon une participation de 4 000 €.

**LE CONSEIL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :**

- **d'attribuer** une subvention de 4 000 € pour la réalisation de l'étude sus-visée ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer toutes pièces nécessaires à la bonne administration de ce dossier ;
- **de dire** que cette somme sera prélevée sur le budget de l'exercice en cours.